

ABONNEMENTS.

UN AN.

Canada..... \$3.00
Etats-Unis (en or)..... 3.50
payable d'avance.

SIX MOIS.

Canada..... \$1.50
Etats-Unis..... 1.75
payable d'avance.)
Vendu dans les dépôts 3 cts.
Les frais de poste sont compris dans e
trois cas.

N. B. — L'abonnement et les frais de
poste pour l'Europe et les Etats-Unis sont
variablement payable d'avance.
L'Édition paraît le mardi et le vendredi.
Voir notre annonce à la quatrième
page.

LE FRANC-PARLEUR

CRÉDITI · PROPRIÉTÉ · QUOD · LOCUTVS · SVN.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne... \$0.75
Chaque insertion suivante par ligne... 0.50
Une remise libérale est accordée pour les
annonces à long terme.

Toute correspondance, etc., doit être
munie d'une signature responsable.

REDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la ré
daction doivent être adressés
M. ADOLPHE OUMET
RÉDACTEUR-EN-CHEF du Journal
Le Franc-Parleur.
Les manuscrits déposés ne sont pas
rendus.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN.

FEUILLETON DU "FRANC-PARLEUR."

LES DRAMES DE LA MISÈRE,
PAR RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)
CHAPITRE XIX.
CRUCIFIX.

Il inspecta l'intérieur de la chambre, salua en faisant le geste de porter la main à une casquette absente, puis tirant de sa poche une lettre chiffonnée, il la tendit à Niquel.

Celui-ci le regarda avec une sorte d'inquiétude, déchira l'enveloppe, lut les deux lignes qu'elle contenait, et répondit :

— C'est bien !
— Faut-il répéter ce mot à la Perche ?
— Oui, il suffira !
— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Bec-d'Oiseau en regardant Crucifix renversée, défilant sur ses oreillers, votre fille se meurt !

Césaire broya la lettre dans ses mains, courut vers Crucifix, essaya de la faire revenir à elle, chercha vainement du vinaigre et de l'eau. Bec-d'Oiseau tenait à la main un gros bouquet de jacinthes qu'il venait d'acheter pour la petite Bestiole, il pensa que les vifs parfums de la fleur ranimerait la malade, et il se précipita de son pale visage... Une minute après Crucifix souleva ses paupières.

— Père ! dit-elle, père, es-tu là ?
— Oui, dit-il.

En ce moment Jeanne rentra.
— Ta fille ! dit-il, occupe-toi de ta fille !
Et tandis que Jeanne courait vers Crucifix, Niquel comprenait qu'il ne pourrait, sans provoquer une crise nouvelle, quitter plus tard la jeune malade, fit un signe à Bec-d'Oiseau et s'élança hors de la chambre avec lui.

Quand Crucifix fut tout-à-fait revenu à elle, la chambre était vide. Elle tordit ses bras avec angoisse :

— Dieu ne veut donc pas que je vive ! murmura-t-elle.

Elle vit alors la lettre roulée en boule sur le carreau, et la désignant du doigt à sa mère :

— Donne-moi ce papier, dit-elle.
Crucifix le déplia et lut :

« C'est pour ce soir. »
Alors se jetant dans les bras de sa mère, elle éclata en sanglots : Niquel était bien perdu.

CHAPITRE XX.
DEUX JEUNES FILLES.

Diane Montravers était assise ou plutôt couchée sur une chaise longue ; en face d'elle, une jeune fille, coquettement vêtue et parlant avec une sorte d'élégance mercantile, tirait de volumineux cartons de dentelles, des blouses, des fleurs, tous les raffinements de la coquetterie parisienne. Diane approuvait ou repoussait, gardant ou refusant les objets, sans s'inquiéter de leur prix, suivant son caprice, sans consulter personne.

A quelque distance, une camériste habillée avec goût, et qui, sans nul doute, usait en ce moment une des robes de sa maîtresse, risquait un mot au milieu du déluge de jolies phrases de la marchande de modes : elle savait bien qu'elle avait tout à gagner à l'excès de dépense de sa maîtresse et la marchande, bien avertie, ne manquait jamais, en se retirant, de laisser un cadeau pour la femme de chambre. Sans cette concession, la rusée Mariette n'eût pas manqué de trouver les manilles sans grâce, les nœuds mal chiffonnés et les fleurs dépourvues de naturel.

Les écharpes, les ceintures s'entassaient sur les fauteuils, la petite marchande de modes sortit à reculons avec une révérence de théâtre, et Diane dit, d'un ton à demi-ennuyé :

— Serre tout cela, Mariette.

La camériste chargea ses bras de ces charmantes inutilités, et revint en annonçant que le chausseur de mademoiselle était là.

— Qu'il vienne, dit Diane, aussi bien, je n'ai plus de bottines mettibles.

— J'ose espérer que celles-ci seront dignes du pied de mademoiselle, répondit l'artiste en chausseurs, en dépliant un sou-

Il présenta d'abord des bottines de satin bleu pâle, boutonnées de perles, et dont le talon Louis XV, d'une courbe savante, arrivait à la moitié d'une semelle évidée avec une grâce qui n'appartient qu'à cette maison.

— Ce talon n'est-il pas un peu étroit ? demanda Diane ; il me semble que l'on ne saurait aisément se tenir en équilibre avec cette chaussure.

— Mademoiselle sait bien que l'on ne marche jamais avec certaines bottines. Voici des pantouffles chinoises fleuronées d'or fin, des merveilles. Elles emboîtent l'extrémité du pied, et voici les bas de soie destinés à les compléter, des bas avec des dessins miraculeux de couleur. Ils ont été commandés par l'impératrice du Céleste-Empire, et je les offre à mademoiselle.

— Charmant ! charmant ! Ces fleurs de lotus bleues et ces tulipes jaunes s'épanouissent sur le cou-de-pied sans d'un effet ravissant ; et combien ?

— Les pantouffles, cent cinquante ; les bas, deux cents.

— Je les garde, dit Diane. Et les souliers ? qu'avez-vous en fait de souliers, monsieur Ferry ?

— Des souliers Fénelon à grosses coques de rubans, nuance mastic, des souliers à barrettes, charmants d'effet, des souliers découverts comme des mules.

— Et tout cela à quel pied ?
— Oui, mademoiselle.

— Alors, laissez-en un assortiment. Tu t'arrangeras des anciennes chaussures, Mariette.

— Grand merci, mademoiselle, j'aurais le pied trop serré dedans ; mais, M. Ferry les remettra sur la forme.

— Je vous dois beaucoup d'argent ? demanda Diane au chausseur.

— Je n'en sais rien ; le père de mademoiselle est si riche !

— Eh bien ! tâchez de vous faire régler cette facture par lui, car ma pension est mangée d'avance pour deux ans.

Le fournisseur salua d'un sourire et d'un mouvement d'épaulé du meilleur ton. Mariette le suivit.

— A combien me reprendrez-vous les bottines de ma maîtresse qui n'ont pas servi, et que vous vendez quatre-vingt francs, monsieur Ferry ?

— A vingt-cinq, répondit le chausseur.

— Aling, paisez dans le tiroir, et donnant, dit :

Le cordonnier emporta la moitié des fournitures de l'année et dit, en riant, à la camériste :

— Bonne maison, n'est-ce pas ?
— Peuh ! fit-elle, avec une moue dédaigneuse, des financiers ! ça gâche l'argent, sans savoir le dépenser. Mademoiselle gaspille et croit jouer à la grande dame ; mais j'ai servi une vraie comtesse du faubourg Saint-Germain, et je vous assure que cela ne se passait pas de la sorte ! Il faut de la philosophie, je veux faire ma pelote, et vrai, je l'arrondis assez vite !

Un coup de sonnette interrompit les confidences de la femme de chambre au chausseur, et Mariette introduisit la couturière dans le cabinet de toilette de Diane Montravers.

— Voici la robe de bal de mademoiselle, dit la grande faiseuse, en étalant sur trois fauteuils un chiffonage ravissant de soie couleur turquoise malade, de flots de tulle et de fleurs d'une nuance indéfinissable.

Il était impossible de décrire cette toilette ; elle n'était d'aucun style, mais portée par une élégante personne, elle ne pouvait manquer de produire un grand effet.

Diane critiqua l'effet d'un nœud qui fut lestement changé de place, approuva l'ensemble, et dit :

— Je vous ferai compliment demain, si ma robe est classée parmi celles dont parlent les reporters de journaux.

— Mademoiselle me permettra-t-elle de lui demander si elle peut me remettre un à-compte sur sa facture ?

— Votre facture ! mais je vous ai donné de l'argent l'année dernière.

— Cela est vrai ; mais, depuis...
— Oh ! depuis, c'est des robes habillées, quatre costumes d'été, des toilettes de rue, un costume travesti, et pour les bals...
— Trois parures complètes.

— Et cela fait ? demanda Diane, avec indifférence.

— Les robes habillées, l'année dans l'autre à cinq cents francs, deux mille cinq cents francs ; les costumes...

— Eh mon Dieu ! qui veut le détail ? L'ensemble, madame Aurélie, l'ensemble. La couturière tira une facture de sa poche.

— Huit mille trois cents francs cinquante-deux centimes.

— Ravissants, les cinquante-deux centimes ! s'écria Diane. Vous n'oubliez rien, et voilà des comptes merveilleux ! Malheureusement, madame Aurélie, je ne saurais vous donner un sou. Songez donc ! mon père m'accorde douze mille francs pour ma toilette, je ne paie aucun fournisseur, et cependant je n'ai jamais d'argent. Mais soyez tranquille, je me marierai cette année, et l'époque de mes fiançailles sera celle de la solde de mes dettes. Je liquiderai !

— Cependant, mademoiselle...
— Quoi ? craignez-vous de ne pas être payée ?

— Non, sans doute ; mais...
— Est-ce l'intérêt de l'argent que vous regrettez ? Ajoutez-le à la facture. Je n'irai pas ennuyer mon père de ces détails de ménage. Il me donne douze mille francs et croit que cela suffit ! Il est homme de finance, et il pense encore que les budgets sont inventés pour que l'on ne dépasse pas les chiffres. Quant à demander de l'argent à ma mère, je suis sûre qu'elle n'en a pas plus que moi. Prenez donc patience et ne me tourmentez pas !

Mme Aurélie, consolée par l'autorisation reçue d'ajouter les intérêts à sa facture, se retira en réitérant de nouvelles offres de service.

— Mariette ! dit Mlle Montravers, cette Mme Aurélie devient ennuyeuse, tu m'enverras Clark, le couturier, il doit beaucoup mieux réussir la coupe des corsages !

Cependant l'œuvre de Mme Aurélie, cette robe originale, inédite, comme disent les grandes faiseuses, amena un sourire sur les lèvres de Diane, elle l'examina attentivement, et n'eut pas de peine à se persuader qu'elle serait ravissante avec ses cheveux noirs et son teint pâle, au milieu de ce nuage bleu tendre sur lequel couraient des traînées de fleurs.

Elle tira distraitement de son érin un fil de perles que son père lui avait donné la veille, quand Mariette lui annonça que Mlle Angélie Nerval demandait si son amie était visible.

— Angélie ! s'écria Diane avec une franche explosion de joie ; mais j'y suis toujours pour elle.

(A continuer.)

Discours sur l'Éducation prononcé à la Distribution des Prix du Séminaire des Trois-Rivières, le 27 Juin 1876.

(Suite.)

Les enseignements, qui partent de la Judée, sont méconnus cependant des nations étrangères, dont l'ensemble forme une autre société plus vaste et matériellement plus puissante ; mais ces nations, ne conservant plus que quelques débris des vérités primitives, tombent bientôt dans les horreurs de la plus honteuse dégradation. Faut-il aussi pénétrer dans ce champ ? La jeunesse doit-elle entrer dans la société païenne, pour en étudier la vie, en découvrir les moyens et en percevoir les résultats ? Oui, car elle peut trouver en cela son profit. Mais ce ne sera pas avec cette admiration systématique, qui fausse tout en ne présentant qu'un côté des choses, qui ne trouve qu'à louer dans une force brutale qui tue, dans une politique qui écrase, dans une religion qui corrompt, asservit et dégrade. Ce ne sera pas non plus avec cette indifférence inintelligente, qui n'aboutit qu'à la perversion du cœur ; mais ce sera avec circonspection, avec sagesse, avec l'esprit chrétien, pour tout dire en un mot. Pris dans son ensemble, le paganisme n'est qu'un tissu d'absurdités, de crimes, de folies de toute sorte. Il n'y a qu'un profit pour nous à l'étudier, celui de reconnaître son impuissance radicale pour le bonheur de l'homme, et de mieux saisir par là la nécessité de la vérité chrétienne. Pour cela, une vue générale suffit, et encore cette vue doit-elle être prise de haut, de toute la hauteur du plan providentiel, en vertu duquel les nations s'élèvent, marchent, grandissent ou disparaissent, suivant que tel rôle leur a été marqué par le doigt de

Dieu. Qu'il y ait eu quelques vertus dans la durée des siècles anciens, qu'il se soit rencontré dans toute l'existence de la Grèce et de Rome quelques âmes plus sages et plus fortes, disons même héroïques, cela se conçoit et s'accorde facilement. Mais cette sagesse toute relative, ces vertus si pâles de leur nature, ces actes d'héroïsme toujours si imprégnés de vanité, que sont-ils quand on les examine à la lumière du christianisme ? Quel attrait peuvent-ils nous inspirer ? Recherche-t-on la leur de la bougie, lorsqu'on a le plein jour, le beau soleil ? Nous, chrétiens, avons-nous le temps et le goût de nous arrêter au philosophe Socrate, quand nous avons devant nous Jésus-Christ, à Platon, quand St. Augustin se présente à notre étude ? Pouvons-nous reposer un regard d'admiration sur un Mucius Sœvola, laissant consumer sa main sur le bûcher, quand même il aurait pu par là effacer la tache de son perfide assassinat, lorsque nous avons sous les yeux le martyr chrétien, qui se dévoua à tous les supplices pour sauver son innocence et conquérir le ciel : et sur ces vestales, qui avaient leur place d'honneur aux jeux publics, lorsque nous rencontrons ces milliers de vierges, dont le silence du cloître abrite les vertus et voile les sacrifices ; et même sur le sobri Fabricius, sur le dévoué Régulus, lorsque nous apercevons cette multitude d'anachorètes, qui peuplent les déserts, et d'un autre côté ces Maurice et ces Sébastien sacrifiant leur vie, et qui plus est sans doute, leur honneur de soldat et de citoyen pour le triomphe de leur foi ?

Oh ! cette admiration qui appelle l'imitation, réservons-la pour des objets plus dignes ; ce temps si précieux, consacrons-le plutôt à l'étude de la société chrétienne qui est la nôtre. Ici, la vie coule à pleins bords, la vérité répand partout sa lumière, la vertu se montre sous toutes les formes. Plus de fables, plus de mythes, tout est réel, sérieux, vivant et actuel. Il nous importe au suprême degré, il nous est nécessaire de savoir comment le divin Rédempteur a prêché sa doctrine et fondé son Église ; comment cette Église a surgi au milieu des abominations païennes, comment elle s'est développée sur la surface du globe, et quelle marche elle a suivie à travers les temps. Toutes les ténèbres ont été dissipées par elle, toutes les sectes, toutes les conditions ont été sanctifiées par ses sacrements ; nous étudierons à fond ce travail divin, afin d'acquiescer par là la véritable sagesse, qui opère le salut. Des brevets d'ignorance nous seront sans doute décernés, parce que nous ne connaissons pas tel détail de l'histoire antique, que nous ne pourrions ni nommer cette petite ville ou cette rivière, ni dire à quoi s'amusaient en telle année de sa vie tel grec ou tel romain ; mais il nous sera facile de renvoyer ces brevets à tous ces savants, qui vous défilent d'un trait de mémoire la longue chaîne des conquérants antiques, et qui savent à peine le nom des Apôtres du Christ, dont les conquêtes ont embrassé le monde, qui vous énumèrent avec complaisance tous les dieux et déesses de l'antiquité, et qui ne connaissent pas même pour les invoquer les saints, qui se sont faits leurs modèles dans le passé, et qui sont aujourd'hui leurs protecteurs.

Messieurs, ces études historiques seront distribuées dans les différentes classes que doit parcourir l'élève ; elles seront nécessairement graduées suivant ses forces, et appuieront constamment les préceptes de morale, auxquels il faudra joindre en dernier lieu l'application pratique.

Ce travail est le plus important, puisqu'en morale, rien ne vaut sans la pratique. Il nous est du reste facile de le comprendre : nous l'avons sous les yeux dans l'exemple du laboureur ou du jardinier, qui d'abord nettoie le terrain, déracine et enlève les mauvaises herbes, puis jette la semence. De même, il faut purifier l'âme de l'enfant, en domptant ses caprices et en détruisant ses mauvais penchants, puis y faire germer la semence des vertus chrétiennes. Cette tâche est longue et difficile, sans doute, mais elle est nécessaire : c'est l'œuvre d'une direction éclairée, ferme et persévérante.

Tout ne se borne pas là cependant. La jeune plante, qui s'élève de terre, demande à respirer un air pur et à être souvent arrosée, et d'autant plus qu'elle est plus exposée au soleil. Mais s'il est au pouvoi

d'une main dévouée de tenir les jeunes âmes dans une atmosphère salubre, en les entourant des parfums de la piété et de la dévotion, par un ensemble bien réglé de pratiques religieuses, il ne lui est pas également donné de les pourvoir par elle-même des eaux qui peuvent les féconder. L'homme peut semer et planter, dit l'Écriture, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement. Il faut donc ouvrir les canaux de la grâce, et recevoir par là le secours divin. Mais que cette eau sacrée coule librement et abondamment, il importe que cette âme soit fortement enracinée dans la vertu, comme la plante au sol. Nulle place ici pour cette rigueur janséniste, qui laisse l'âme se dessécher et tomber, en la privant de sa nourriture, sous prétexte de respect pour les sacrements : c'est moins que jamais le temps de mettre des bornes à la charité divine.

Bientôt les ardeurs des passions se feront sentir, il faudra arroser plus fréquemment ; et les orages du jeune âge s'annoncent de plus près, les vents commencent à souffler, les tempêtes éclatent terribles, longues, et désastreuses : alors les soins assidus, alors les secours généreux, les supports puissants, de même qu'on n'abandonne pas la jeune plante, que l'ouragan ébranle ou renverse, mais qu'on la relève au contraire, et qu'on la munit de nouveaux appuis. Ainsi se passeront sans trop de ravages ces redoutables années de la jeunesse, après lesquels apparaîtront des jours plus calmes, où la vertu se fortifiera encore, et où ces jeunes âmes, solidement greffées sur Jésus-Christ, l'arbre de vie, pourront être transplantées sans danger dans le milieu social.

Les aridités de cette nouvelle terre non plus que les rigueurs de cet autre climat, n'auront de prise sur elles, parce qu'elles ne s'éloigneront jamais de la prière et des sacrements, les deux sources de la vie ici-bas.

La volonté étant ainsi formée au bien, Messieurs, on comprend que le développement des autres facultés devienne plus facile et en même temps plus sûr. *Lucerna publicis meis verbum tuum*, disait le Prophète David ; Votre parole, Seigneur, est le flambeau qui guide mes pas et la lumière qui éclaire tous mes sentiers. Dans la voie des arts et des sciences, où l'enfant doit pénétrer pour compléter son éducation, le seul guide, désormais bien compris, sera aussi cette parole, qui est la vérité souveraine, devant laquelle les ténèbres et les dangers disparaissent.

(A continuer.)

Le Détroit de Belle-Isle.

(Suite.)

COURANT DANS LE DÉTROIT DE BELLE-ISLE.

« La réalité d'un courant allant en dedans, à travers le détroit de Belle-Isle, est confirmée, par la présence des banquises qu'il transporte tous les ans dans le golfe St. Laurent, malgré les vents régnants du sud-ouest, les charriants quelquefois jusqu'à Mécatina, c'est-à-dire à 150 milles de l'embouchure du détroit et 90 milles de sa partie la plus étroite, à la Pointe Amour, et quelquefois jusque dans le voisinage de la Pointe Est de l'île d'Anticosti. »

« Il est probable que c'est une branche de grand courant qui vient du détroit de Davis, qui, ou le sait bien, coule le long de la côte du Labrador, et transporte tous les ans de nombreuses banquises vers le Sud. »

« Après être entré dans le golfe, il court le long de la côte Nord ou du Labrador, à la distance de deux à trois milles des îles du large, laissant ainsi une zone étroite près de la côte, dans laquelle les courants des marées, lorsqu'ils ne subissent pas l'influence des vents, sont assez réguliers, passant au large de Mistanoque, des îles du gros Mécatina, et de la basse South Maker, il poursuit sa course dans une direction qui lui donne la configuration de la tête, jusqu'à ce qu'il se soit tourné tout-à-fait vers le sud, à l'aide du courant léger, venant de l'ouest, que l'on trouve souvent entre l'île d'Anticosti et la côte Nord, durant les vents d'ouest, et que la pointe de Natashquan force à dévier de sa course. Les deux courants, une fois unis, continuent leur course vers le sud, à un degré de vitesse qui diminue, à mesure qu'il s'étend de plus en plus, mais cette vitesse n'excède jamais un demi nœud à

l'heure, et se joignant finalement, à l'est de l'île d'Anticosti, au courant principal qui descend du fleuve St. Laurent, il suit alors un cours dans la direction du sud-est jusqu'à l'entrée principale du Golfe St. Laurent, entre le cap Ray, extrémité sud-ouest de Terre-Neuve, et l'île St. Paul — Bayfield.

Nous voyons par là que le courant du détroit de Belle-Isle ne s'étend pas au-delà de la pointe est de l'île d'Anticosti.

LE COURANT PRINCIPAL DU FLEUVE ST. LAURENT.

Le courant principal de ce grand fleuve, qui décharge dans le golfe St. Laurent le volume immense de ses eaux, quelquefois par une course précipitée, d'autre fois d'un pas majestueux, est si bien connu que je n'ai pas besoin de le décrire. Qu'il me suffise de dire que, quand il rencontre la marée montante à Québec, et même à une grande distance au-dessus de ce port, il est encore doué d'une force suffisante pour la refouler de manière à ce que le flux de la mer ne se fasse sentir, dans les hautes marées ordinaires, que pendant quatre heures et 48 minutes, tandis que ce flux dure 7 heures et 48 minutes.

Dans les chenaux de la Traverse la vitesse de la marée baissant est de 6 à 7 nœuds à l'heure, tandis que celle de la marée montante n'est que de 5 à 6 nœuds. La première dure 6 heures 50 minutes, tandis que la dernière ne se fait sentir que pendant 5 heures et 35 minutes. De la Pointe au Père au Cap Chat ce courant à une vitesse d'un demi-nœud à deux nœuds à l'heure. Au-dessous de la Pointe des Monts et jusqu'à Sept Îles l'on trouve un courant de remou qui coule vers l'ouest, le long de terre jusqu'au premier de ces endroits et c'est par cette pointe que sa course est changée dans la direction du Sud, mais à quelque distance de là il se mêle au courant principal du fleuve.

Au-delà de Gaspé ce courant décrit graduellement une courbe vers le sud-est et continue son cours jusqu'à l'entrée du Golfe, entre Terre-Neuve et l'île du Cap Breton, mais avec une vitesse bien moindre en raison de la grande expansion qu'il a prise. Bayfield, ce célèbre hydrographe ajoute : « J'ai moi-même observé qu'il existait un courant se portant vers la mer, entre le Cap Ray et l'île St. Paul, durant les vents d'ouest et dans le temps calme. »

J'ai déjà écrit les courants qui se font sentir à travers deux des entrées du golfe St. Laurent, 1^o le détroit de Belle-Isle, 2^o l'entrée entre Terre-Neuve et l'île du Cap Breton.

Il me reste maintenant à parler d'une troisième entrée ; c'est le détroit de Canso, nommé communément le Gut de Canso.

Ce détroit qui sépare l'île du Cap Breton de la Nouvelle-Ecosse, a 14 1/2 milles de longueur, et dans sa partie la plus étroite entre la Pointe Balache et le Cap Porcupine, sa largeur est de 45 brasses, et sa profondeur est de 15 à 32 brasses — Bayfield.

Il n'existe pas de courants permanents soit d'un côté soit de l'autre, dans ce détroit ; on n'y rencontre que les courants de la marée, lesquels augmentent ou diminuent de vitesse en raison des vents.

LES VENTS DE L'Océan ATLANTIQUE SEPTENTRIONAL.

Les vents de cet océan ont été étudiés avec cette persévérance et cette méthode exacte qui distinguent les hydrographes, les astronomes et les physiciens de l'école moderne. Donc nous pouvons lire qu'il ne nous reste que très peu de chose à apprendre de ce qui les concerne, surtout en ce qui regarde leur direction à la surface de la mer, durant les différentes saisons de l'année.

A commencer à l'Équateur, nous trouvons d'abord les vents alizés qui, pendant toute l'année, soufflent de la partie du nord-est, et s'étend de 56^{me} au 27^{me} degré de latitude nord. Je puis ajouter que, dans l'océan atlantique, méridional, les vents alizés soufflent au contraire de la partie du sud-est, et s'étendent sur une surface un peu plus grande que dans l'océan du nord. Au-delà des vents alizés, nous rencontrons la zone de calmes du Canso, sur une largeur de 5 à 6 degrés.

Plus loin, nous trouvons entre la parallèle 35 nord à la parallèle 60 nord, des vents appelés contre-courants des alizés,

Boite 1003
1er nov 76

parce qu'ils soufflent généralement de la partie du sud-ouest, en opposition aux vents aliés de la mer Atlantique septentrionale, lesquels, comme je l'ai dit plus haut, soufflent de la partie du Nord est.

Mais l'expérience et des observations nombreuses ont démontré que, de la parallèle 35 nord, et la parallèle 50 nord, les vents ont généralement une direction du sud-ouest au nord-est.

C'est un fait bien avéré pour les marins qui naviguent entre l'Europe et l'Amérique, dans cette zone comprise entre les parallèles plus haut mentionnés; et je ne fais que répéter une vérité banale en disant que les traversées, par des voiliers, d'Europe en Amérique, sont plus longues que d'Amérique en Europe, principalement à cause des vents régnants dans la partie de l'ouest; je dis principalement, car les traversées en Europe sont accélérées par les courants du Gulf Stream, lorsqu'on navigue dans ses eaux.

Mais ces vents régnants de la partie de l'ouest ne se font pas seulement sentir sur l'Océan, mais ils soufflent aussi du même côté, dans le golfe et le fleuve St. Laurent, de même que dans les contrées qui les entourent. Et toute personne qui a navigué pendant plusieurs années dans les eaux du golfe St. Laurent, est bien au fait des tempêtes de la partie de l'ouest ou du nord ouest qui dans ces parages, soufflent presque constamment durant la saison de l'automne, et de la difficulté qu'éprouvent les bâtiments à remonter le golfe et le fleuve St. Laurent. D'un autre côté, les vaisseaux qui en descendent, les franchissent quelquefois dans un couple de jours. Il y a aussi un fait que l'on ne doit pas perdre de vue, c'est la tendance qu'ont les vents d'ouest à virer au nord pendant la nuit.

GLACES.

GLACES DE TERRE OU DE BATTURES.

La glace qui se forme le long des côtes, dans les baies, rivières, golfes et quelquefois s'étend bien loin dans la mer, s'appelle la glace de terre ou de battures. Cette glace est solide pendant l'hiver, mais vers le printemps, quand la saison du dégel est arrivée, elle se détache, tout en fondant graduellement, des rivages et flotte vers la mer, au gré des courants et des vents. Là elles se mêlent avec les glaces dites flottantes qui se sont formées dans la mer, et qui, pendant l'hiver, ont dérivé plus ou moins d'un rivage à l'autre, selon les vents et les courants.

GLACES FLOTTANTES.

La glace se forme aussi dans les plus grands golfes et à la haute mer. Lorsque la température de l'air est assez basse et que la mer est tranquille, particulièrement pendant les nuits calmes, la mer se gèle sur de grandes surfaces, et quelquefois cette glace, formée dans une seule nuit, est assez forte pour porter un homme. Mais à la première vague, cette couche de glace se brise en fragments ou en pains, que le long et rigoureux hiver de nos climats fait croître en largeur et en épaisseur, jusqu'à ce qu'elle remplisse les golfes en entier et s'étendent dans la mer à des distances considérables.

Souvent, ces fragments se soudent ensemble et forment d'immenses champs de glace qui, quelquefois, bouchent pendant quelque temps de grands golfes et des baies profondes.

Ce sont là les sortes de glaces qui se forment le long de nos côtes et dans nos golfes et baies, et pendant nos longs hivers, remplissent, en grande partie, le fleuve et le golfe St. Laurent, pour ne disparaître que sous l'effet de l'action du soleil et de l'eau dans laquelle elles flottent, en quelques endroits de bon printemps, en d'autres, plus tard.

J'ai vu moi-même de larges champs de glaces rester jusque vers le commencement de Juillet dans le détroit de Belle-Isle. Les observations ont démontré que l'eau salée ne se congèle pas de la même manière que l'eau douce. Tandis que la dernière a son point de plus grande densité à la température de 39.2 degrés de Fahrenheit, la première devient de plus en plus pesante jusqu'à ce qu'elle se congèle. Dans l'eau douce, les cristaux de glace apparaissent d'abord sur presque toute la surface de l'eau tandis que dans la mer, quand il n'y a pas une grande profondeur, c'est généralement au fond de l'eau que la mer se congèle.

Les couches les plus froides étant les plus pesantes, descendent en ligne verticale vers le fond de l'eau; et déplacent les couches d'eau chaude qui sont plus légères.

Tandis que l'eau qui descend ainsi au fond des rivières a une température normale de sept degrés au dessus du point de congélation, l'eau de mer, qui descend à de plus grandes profondeurs, peut avoir été refroidie jusqu'à la température de 32° Fahrenheit, ou même quelques degrés plus bas. Tant que la masse n'est pas agitée, elle reste liquide, mais à la moindre agitation, elle se convertit de suite en glace.

A l'entour des glaces rocheuses du Groënland, du Labrador et du Spitzberg, ces masses de glaces formées au fond de l'eau soulèvent d'énormes rochers qu'elles ar-

chent au fond de la mer.—Paggendorf et Reclus.

Les pêcheurs établis sur les côtes du Labrador, dans le Golfe St. Laurent, connaissent cette singulière propriété de l'eau de mer glacée, et cela à leur grand désavantage; car il arrive souvent que, lorsque dans le mois de décembre, ils pêchent où plutôt ils attrappent des loup-marins qui passent en troupeaux le long des côtes de l'Est à l'Ouest (c'est le temps de leur migration des mers du nord dans le Golfe St. Laurent) leurs filets qui sont d'une grande étendue et forment d'immenses enceintes qui vont de la surface au fond de l'eau, se couvrent quelquefois entièrement de glace, et cela à un tel degré que, malgré des cales de plomb très-lourdes, ils lèvent et flottent sur la mer, devenant par conséquent inutile. Les pauvres pêcheurs sont ainsi forcés de mettre leurs filets à terre, lorsque souvent les loup-marins continuent leur passage devant leurs places de pêche, pendant quelques semaines encore.

BANQUISES.

Les banquises ou bancs de glace ne se forment pas dans les rivières, les golfes ou la mer. Ils se forment sur terre et sont produits par l'eau douce, la pluie, la neige et la grêle.

Ce sont des parties détachées de ces immenses glaciers ou mers de glace, qui couvrent une grande partie des terres des régions polaires Arctiques et Antarctiques.

Beaucoup de ces glaciers sont formés dans des grandes vallées, dont le plan s'incline vers la mer. Ils s'étendent lentement par-dessus les filaises et se projettent jusque dans la mer. Pendant le long hiver de ces régions, les banquises demeurent attachées à ces glaciers et même augmentent en volume. Du reste, quand bien même elles se détacheraient alors, elle ne pourraient gagner la mer, car les glaces qui couvrent les battures et les baies seraient un obstacle infranchissable.

Mais quand la saison du dégel est arrivée, ces immenses blocs sont détachés des glaciers, flottent sur les eaux adjacentes, et bientôt sont emportés par les courants polaires dans leur course vers le sud, à moins qu'ils ne soient pendant quelque temps emprisonnés dans des baies profondes ou les courants se font peu sentir, ou bien qu'ils ne se soient déhoués.

Dans les mers dont l'eau est comparativement chaude, comme au Spitzberg et sur la côte ouest du Groënland, leur base immergée dans l'eau se fond plus vite que leur sommet dans l'air. Bientôt leur partie supérieure devient trop pesante et elles chavirent, souvent pendant cette chute elles se brisent en plusieurs morceaux qui, eux mêmes subissent le même sort plus tard. Dans les eaux glacées des mers polaires, les banquises au lieu de diminuer en volume, ne font qu'augmenter par l'accumulation de la neige, et de la grêle sur leurs sommets, et leurs bases, non seulement ne subissent pas l'action dissolvante de l'eau mais au contraire, s'accroissent par l'eau qui se congèle tout autour d'elles.

Les mers du Nord sont, comme je l'ai déjà dit, toutes couvertes de glace pendant la saison de l'hiver. Au printemps, cette immense masse commence à se mouvoir lentement et partiellement. Plus tard toute la masse est en route vers le sud, amenant les banquises avec elle.

Ces glaces flottantes se fondent en partie sur la route, de même que les banquises de petites dimensions, mais les grandes banquises continuent leur chemin vers les eaux équatoriales. Arrivées au banc de Terre-neuve, elle rencontre là une barrière infranchissable; ce sont les eaux chaudes du Gulf Stream qui les fondent bientôt, comme je l'ai expliqué dans une autre partie de ma correspondance.

Pendant qu'elles descendent ainsi le long de la côte du Labrador, par l'Océan Atlantique, quelques-unes d'entre elles sont emportées par le courant qui court de l'Atlantique vers le détroit de Belle-Isle, et aident quelquefois dans cette marche par les vents de la partie nord est qui soufflent souvent dans ces parages pendant plusieurs jours et pendant plusieurs semaines, en avril et en mai, elles entrent tout-à-fait dans ce détroit, et gagnent l'ouest. Quelquefois elles sont nombreuses, tandis que souvent et même pendant plusieurs années de suite, on en voit très-peu.

Un petit nombre de ces banquises pénètrent au-delà de la Pointe Amour, la partie la plus étroite du détroit, car on n'en voit que quelques-unes éparées çà et là le long de la côte du Labrador jusqu'à Mecatina.

Et rarement elles se rend jusqu'à la pointe est de l'île d'Anticosti. J'ai navigué pendant quinze ans dans le détroit de Belle-Isle, aussi loin que le Blanc Sablon, dans le mois de juin, et rarement j'ai vu des banquises à l'ouest de cette endroit.

(A continuer.)

LAIT DE MAGNÉSIE DE PHILLIPS

Est un apéatif et anti-acide agréable.

LE FRANCO-PARLEUR

Mardi, le 10 Avril 1877.

Avis aux Abonnés.

Les règlements suivants ont été unanimement adoptés par l'Association de la Presse de la Province de Québec :

1°. Après le premier de novembre prochain, 1876, l'abonnement à tous les journaux sera payable strictement d'avance, et aussitôt que le terme pour lequel le journal est payé, sera expiré, l'envoi en sera suspendu à ceux qui n'auront point renouvelé leur abonnement en payant d'avance.

2°. L'abonnement à tous les journaux datera du premier ou du quinze de chaque mois, et les éditeurs pourront, à leur choix, envoyer aux abonnés les numéros en arrière, de manière à donner effet à cette règle.

M. A. Ceyras, 4, Rue la Thémis, à Paris, est seul fermier de nos Annonces Parisiennes. C'est à M. A. Ceyras qu'il faut s'adresser pour les Annonces, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Druggerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, etc. Aucune Annonce, rentrait directement ou indirectement dans ces diverses catégories, ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. A. Ceyras.

Le parti libéral canadien ne peut pas se concilier avec une conscience qui a le véritable sens catholique.

(Suite.)

Dernièrement, notre vieille monomanie a cherché à prouver que le nouveau parti, qui a pris le nom de national ou de réformiste, n'est pas du tout l'ancien parti rouge de l'Avenir et du Pays. Pour que notre vieille monomanie ait pu se décider à émettre de telles prétentions, il faut qu'elle prenne ses lecteurs pour des enfants ou pour des libéraux de son espèce. En effet, qu'importe que le parti libéral s'appelle rouge, national, réformiste. Le nom ne fait rien à la nature d'une chose, il ne la change pas, elle reste toujours ce qu'elle est, quelque soit le nom qu'on lui donne. Mettrait-on vingt fois un M. Jetté à la tête d'un nouveau parti, on n'en serait pas mieux, si ce nouveau parti n'est nouveau que dans son nom et reforme les mêmes éléments.

Plusieurs hommes bien disposés sont, mais il est vrai, la main à l'organisation du prétendu nouveau parti, mais où sont-ils aujourd'hui, maintenant que le tour est joué par les libéraux? Ah! que notre vieille mono. fasse du verbiage tant qu'elle voudra les gens sérieux et honnêtes savent bien l'accepter de leur mépris.

Comment! aujourd'hui, on forme un parti qu'on appelle national, on lui propose un programme convenable, on met à sa tête un M. Jetté ou un homme tout-à-fait respectable pour cacher les apparences des libéraux, et tous ces derniers faisant acte d'hypocrisie, s'engagent dans ce nouveau parti; une fois que ce parti est au pouvoir, il met le lendemain à la place de son homme de bonne apparence tous les libéraux les plus forcés, comme les Geoffron, les Letellier, les Fourniers, les Dorio, les Huntingdon, les Jafflume etc; pendant que cela se passe, ses journaux ne cessent de gerroyer contre les droits inaliénables du clergé catholique, et on sera ensuite assez impudent pour essayer de faire croire que le parti national n'est pas l'ancien parti rouge de l'Avenir et du Pays!! Si les lecteurs de l'Événement ajoutent foi aux avancés absurdes de notre vieille mono., je ne peux l'attribuer qu'aux erreurs dont ce journal gâtent les esprits.

Quand à mes lecteurs, je les crois trop intelligents pour m'obliger d'insister davantage sur ce verbiage de notre vieille mono. Je dois leur dire que, si j'ai pensé attirer leur attention sur cette mauvaise pose de notre vieille mono., ce n'a été que dans l'intention de les faire rire.

Ce qui précède et ce qui va suivre feront, pour celui qui voudra réfléchir, comprendre que notre vieille mono. n'est pas tout mal disposé pour jouer à la Tartuffe et à la Voltuire, et notre position n'en sera que meilleure, comme vous pourrez le voir bientôt.

Imaginez-vous qu'il est venu à notre vieille mono. l'idée d'établir qu'en 1872 il n'y avait pas de libéralisme en ce pays!! Comme vous pouvez en juger, en voila une drôle de prétention. Mais, si vous voulez rire tout en admirant le courage de notre vieille, c'est de la voir s'évertuer avec certains documents de quelques personnes éminentes, elle vole de diocèse en diocèse, érie à tue-tête, et ne peut pas voir ailleurs que dans les lettres qu'un zèle déplacé lui a fait tomber entre les mains.

Aussi elle se met bien en garde de réfléchir sur les mauvaises tendances de temps modernes. Elle ne voudrait pas pour beaucoup voir combien ils sont difficiles à mettre d'accord, à ranger dans la voie de l'obéissance. Elle se met bien en garde de considérer l'envahissement du libéralisme dans toutes les sociétés chrétiennes. Le Pape signale le libéralisme partout, il en fait voir la subtilité, les dangers, les funestes conséquences; il explique le caractère malin de cette forme séduisante de la révolution, car le libéralisme, c'est la révolte à l'autorité, c'est l'antagonisme de la règle du vrai, de l'ordre, du bien, c'est la raison individuelle, laïque ou ecclésiastique, civile ou politique, sociale, s'opposant de mille manières à la lumière divine, révélée à la terre par l'enseignement de l'Eglise Catholique.

Notre pauvre vieille monomanie n'est pas capable de comprendre l'enseignement qui vient de Rome sur la grande erreur contemporaine! C'est ce qui l'empêche de constater l'existence de cette plaie dégradante dans le parti libéral canadien.

Elle ne veut pas admettre qu'en 1872 il y avait du libéralisme en Canada, bien qu'avant cette époque le parti libéral, connu alors plus sous les noms de rit, rouge, eut fait faire des progrès immenses au libéralisme dans le monde des idées, et eut déjà envahi avec beaucoup d'éclat le domaine des faits, et malgré que ce même parti libéral, aujourd'hui au pouvoir, fasse une guerre acharnée au libre exercice du pouvoir religieux, dont l'Eglise Catholique est investie par Dieu pour constituer les nations, les élever dans la justice, et les mener au port du salut en faisant leur prospérité dans le temps.

Un prêtre, recommandable par ses vertus et ses hautes capacités, a cru, il y a quelques années, d'après des motifs faciles à présumer aujourd'hui, devoir proclamer en face du pays qu'ici, en Canada, il n'y a pas de libéralisme dans le sens condamné par le Vicaire du Christ.

Ces paroles sorties de la bouche du vénérable prêtre si bien connu, ont eu un grand retentissement en ce pays; elles ont eu un effet saillant qui créva les yeux de tout le monde: celui d'encourager dans la lutte tous les libéraux du royaume, qui déjà depuis longtemps, accablaient la Patrie fatiguée de leurs vains complots et de toutes leurs extravagances. Ces libéraux rouges, gris, dans leurs journaux hypocrites, se mirent à crier partout: pas de libéralisme en Canada, c'est une respectable autorité qui nous l'affirme. Ils se firent, comme aujourd'hui encore, un bouclier de cet avancé de Mgr. Raymond, se présentèrent en face de leurs ennemis et bravèrent les traits de la vérité; et ils ont fait et continuent encore leur œuvre qui est d'asservir l'Eglise à l'Etat. On ne pourra le nier plus loin, si on veut bien me suivre.

Ces paroles: il n'y a pas de libéralisme en Canada, sont tombées si fort dans les yeux de Rétribution qu'elle en est venue troublée. Elle ne peut plus voir, ni juger que par ces mots: pas de libéralisme en Canada. Elle est prise d'une monomanie, qui ne l'empêche pas néanmoins d'apporter des sophismes finement arrangés. C'est qu'elle serait encore sous quelque impulsion secrète dont elle n'a pas conscience. Tout de même elle peut devenir un danger pour une certaine multitude.

Se cachant donc sous le manteau de la respectabilité et de la vénérabilité, elle s'efforce de faire croire aux lecteurs de l'Événement, journal au Passepartout, qu'en 1872, il n'y avait pas de libéralisme en Canada. Oh! l'impudente vieille monomanie.

Elle devrait se présenter chez Mr. le Passepartout. Son bien-aimé, son chéri! Ce personnage singulier a le privilège de passer partout: il a la prérogative de s'en aller se vautrer dans la fange de l'erreur, et de pouvoir ensuite s'élever jusqu'au sommet de la vérité! Notre pauvre vieille mono. aura peut-être la chance de trouver Mr. le Passepartout disposé à la faire sortir de sa monomanie, et à la mettre au courant de tous les faits du libéralisme en Canada.

Je suis certain, lecteurs, que si notre vieille mono. veut se donner la peine de tourner comme il faut M. le Passepartout que j'ai vu une fois dans l'Événement au bas d'un article: ça rempire, je suis persuadé que notre vieille ne s'en trouvera pas mal. Passepartout ne se fera pas difficulté de lui mettre sous les yeux qu'il y a en Canada, «liberté des cultes, liberté de conscience, liberté de la parole, et liberté de la presse, toutes libertés inscrites dans nos lois comme droit et appliquées tous les jours dans notre société comme fait; toutes libertés formant le bilan de notre existence politique, la protocole de notre existence politique; toutes libertés condamnées et réprouvées par les Papes «Infaillibles.»

Après avoir conduit notre vieille mono. bien loin avant 1872, Passepartout peut-il lui refuser de faire ce syllogisme: Le libéralisme politique tel que cou-

«dauné par Pie IX, se compose de la liberté des cultes, des consciences, de la parole et de la presse, soit comme droit, soit comme fait; «Or, en Canada, la liberté des cultes, de la conscience, de la parole et de la presse, sont non-seulement un fait, mais un droit; «Donc il y a en Canada du libéralisme dans le sens condamné par le Vicaire de Jésus-Christ.»

Vous comprenez, lecteurs, que Passepartout va être d'un grand secours à notre vieille mono., si elle sait s'en servir. Elle sera forcée de détourner les yeux de son 1872!!

Mais, toujours sous l'empire de sa monomanie, notre vieille mono. ne se sentira peut-être pas encore tout-à-fait en état de voir les ravages du libéralisme en Canada depuis 25 ans surtout. Elle nous montre bien, regardez-là, plusieurs autres documents!! Mais, vieille gauche qu'elle est, ces pièces authentiques sont d'un si grand poids entre ses mains tremblantes qu'elle n'est pas capable de les porter convenablement.

Vous pourrez en juger lecteurs. Elle ne veut pas interpréter, elle constate.

«Ainsi donc, lorsqu'il s'agit de prouver l'existence d'un fait, on n'interprète pas, on constate; et il demeure parfaitement prouvé et établi, que je n'ai pas dénaturé la pensée de Mgr. Raymond, (ce qui était impossible), et que ce digne ecclésiastique qui a affirmé qu'en 1872, il n'y avait pas de libéralisme en Canada. Mais, comme il s'agit ici d'une question de fait et que l'assertion de Mgr. Raymond ne peut avoir de valeur historique, que si elle est appuyée sur des témoignages irrécusables, je citerai ici, des documents authentiques, qui, tout en donnant à l'affirmation de Mgr. Raymond la plus grande valeur historique possible, précisent en même temps la nature et le caractère propre du fait qu'il rapporte. Ces documents sont tirés de la seconde édition du «Discours» de Mgr. Raymond, faite en 1873.—Je n'ignore pas que Nos Seigneurs les Evêques Bourget et Lafèche et quelques laïcs peut-être n'ont pas partagé l'opinion de Mgr. Raymond sur ce sujet; mais cela ne change absolument rien à la chose, et les témoignages fournis par l'auteur du «Discours sur l'action de Marie etc., me paraissent l'emporter, et de beaucoup, et le public les a déjà jugés comme tels.»

Vous en êtes-vous aperçus lecteurs? Notre vieille mono. vient de ne pas trop mal raisonner! Mais à la fin, elle tombe dans sa folie presque désespérante!

La monomanie exerce une si grande influence sur la faculté de l'entendement qu'elle ne lui permet pas de juger du libéralisme en Canada, par la guerre si belle et si bien conduite que Nos Seigneurs les Evêques Bourget et Lafèche et tant de pieux laïcs ont faite en ce pays contre toutes les erreurs du libéralisme condamné par l'Eglise.

Elle cite des lettres de quelques Evêques de la province de Québec, lesquelles sont une approbation de discours de Mgr. Raymond sur l'Action de Marie dans la société. Ne comprenant pas le sens et la portée de ces documents, ne cherchant pas les motifs qui ont dû permettre leur naissance et leur publicité, notre vieille mono. se demande «où étaient donc les libéraux catholiques du Canada, en 1872 et en 1873?»

Eprise d'un excès de monomanie, notre vieille mono. après s'être plongée dans les eaux pures du libéralisme, croit qu'en 1872, tous les catholiques du Bas-Canada étaient dans des sentiments d'humble soumission à la doctrine et à toutes les décisions de l'Eglise. L'impudente, dans son délire, voudrait aussi faire croire qu'en 1876 il était difficile de supposer que le peuple canadien n'était nullement entaché de libéralisme catholique. Tel est tout le verbiage de notre vieille sotte! Dire que c'est le meilleur pain que l'Événement offre à ses lecteurs libéraux, c'est inconcevable! Une bonne partie de la gente libérale puisse sa vie intellectuelle dans cette feuille si maigre et pourtant si libérale!

Notre vieille insensée, pour avoir pu constater l'existence de documents dont l'étroitesse de son esprit ne lui permet pas d'en faire l'usage qu'elle devrait en faire si elle n'était pas monomanie, et si les yeux fixés sur tout ce que l'Eglise enseigne touchant le libéralisme, elle avait la force d'observer, d'analyser, de comparer et de juger; notre vieille insensée, dis-je, s'enflamme d'un patriotisme mal fondé, et forme des vœux pour que la Cour de Rome ignore les maux que le libéralisme a produits en Canada. «J'espère, dit-elle, que la contradiction manifeste qui existe entre les témoignages rendus en 1873 par Nos Seigneurs l'Archevêque de Québec et les Evêques de St. Hyacinthe, d'Ottawa et de Rimouski, et les affirmations de ceux qui veulent aujourd'hui faire remonter l'existence du libéralisme catholique à vingt ans en arrière de nous, n'échappera pas au Cardinal Préfet de

«la Propagande, et à tous les membres du Tribunal appelé à juger dans le procès actuellement pendante à Rome.» Notre vieille mono. semble avoir ici des aspirations sublimes! Mais, pour celui qui la connaît, et qui sait chercher les véritables causes des commotions que notre pays ressent dans son sein, il n'hésite pas à croire combien mono. ou Rétribution est extravagante.

Il est impossible de discuter avec cette vieille radoteuse! Avant que de passer au sérieux, il n'est pas mauvais que nous suivions mono. jusqu'au paroxysme de son exaltation, et nous pourrions juger combien la monomanie est déplorable dans sa tyrannie indomptable!

Notre vieille monomanie s'imaginant marcher de conquêtes en conquêtes avec des forces dont elle ne peut mesurer la véritable valeur, s'exalte tellement dans la considération de ses prétendus triomphes qu'elle se croit soudain avec une mitrailieuse. Elle s'élançe contre ses ennemis, se fait illusion jusqu'au point de les regarder comme terrassés, et elle s'écric avec un chant de victoire.

«Il me semble entendre ici le public crier gare, aux fractions Montréalaise, Trifluvienne et même Québécoise de la coterie conservatrice, car voilà des coups qui les assomment. Où en êtes-vous Messieurs du Nouveau-Monde, du Franco-Parleur, du Journal des Trois-Rivières, du Courrier du Canada et du Canadien, avec vos accusations gratuites et de gallicanisme et de libéralisme jetées si injustement et pendant si longtemps à la face de notre peuple, et de nos hommes d'Etat si catholiques et si bien disposés envers l'Eglise, et surtout à la face de nos plus vénérables institutions.»

Ecoulez le second couplet, il nous montre notre vieille dans le délire monomaniaque! Pauvre vieille, combien elle est pitoyable! Que voulez-vous, c'est sa maladie! C'est tout-à-fait curieux, de voir que quand il s'agit de lui faire comprendre les choses, elle ne peut raisonner que suivant l'idée de son 1872! C'est de la vraie monomanie. Mais revenons au second couplet de son chant de triomphe. «Allez donc, à vil pamphlétaire montréalais de 1873, allez vil auteur de la brochure intitulée: «Mr. Sacc et ses souffleurs», allez, vil journal de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec, calomnieux acharnés et lâches de la Grande et Magnifique Université-Laval, allez cachez votre confusion et votre honte, allez jusque dans les montagnes du comté de Bonaventure, si il le faut, dérober aux yeux du public, l'empreinte de ce nouveau souflet si justement et si rudement appliqué sur votre face hypocrite.» Mais la pauvre vieille exaltée, trop naïve pour bien porter l'arme terrible dont elle se croyait forte et avec laquelle elle chantait victoire, vient d'en recevoir un coup qui aurait dû la guérir sur le champ! Mais non, son mal est incurable: il n'y a que M. le Passepartout, qui, nous le croyons, pourra la ramener au bon sens, comme aussi il peut la faire voyager dans toutes les régions ténébreuses de l'erreur.

Cette pauvre vieille mono., elle a pourtant des sentiments nobles et généreux au milieu de toutes ses crises. Voyons donc, comme c'est beau: «J'ai la ferme espérance que la vérité et la justice finiront par triompher tout-à-fait en Canada; car, s'il existe encore un peu de patriotisme parmi nous, il est plus que temps que le système de mensonges, de tartufferies et d'accusations gratuites, exploité depuis plus de dix ans, par la coterie conservatrice...! Mais, que dit-elle? Par la coterie conservatrice! Ah...!! qu'elle rende tout honneur à tout Seigneur! Nous ne voulons pas ce système de mensonges, de tartufferies et d'accusations gratuites qui a toujours été exploité par la coterie libérale!!

Notre pauvre vieille mono., pour achever de se fixer dans son il n'y a pas de libéralisme en 1872, c'est-à-dire pour achever de confiner son étroite pensée dans son 1872 elle restera éternellement ensevelie si Passepartout ne la secoure pas comme il le fait, cite encore des lettres de laïcs éminents et elle s'encourage en nous faisant quelques conclusions.

Elle s'écric: «concluons donc de tout ce qui précède:»

«1°. Que Mgr. Raymond a formellement dit qu'il n'y avait pas en Canada, en 1872, de libéralisme catholique;»

«2°. Que notre parti politique qu'on appelle réformiste, national ou libéral, n'a rien de commun avec le libéralisme catholique Européen;»

«3°. Que, d'après les témoignages d'un archevêque, de trois Evêques, d'un Grand Vicaire administrateur, et de dix de nos premiers hommes publics, les faits allégués par Mgr. Raymond dans son discours, sont conformes à la vérité;»

«4°. Que bien loin d'avoir tronqué ou faussé le sens des paroles de Mgr Raymond, nous les avons, au contraire, cités dans toute leur intégrité;»

«5°. Enfin, que M. Tarte, l'élu actuel des curés de Bonaventure, est le plus ef-

« fronté et le plus audacieux menteur qui se soit jamais vu sous la calotte des « cieux. »

Ici, on dirait que notre pauvre mono- voudrait frapper d'aplomb. Il est d'autant plus difficile de le déguiser de là, qu'elle est plus attachée à son 1872. Pas de li- béralisme, en Canada en 1872, voilà ce qu'elle voit et croit!! Evidemment, Mr. le Passe-partout de l'Événement va redou- bler de zèle pour prévenir notre vieille monomaniaque du malheur, de rester, tou- jours dans la démanche mantale.

Combien il est facile à cet illustre per- sonnage de forcer cette pauvre affligée de s'éloigner des causes qui exercent une si funeste influence sur sa faible intelligence! Combien il est aisé à cet être extraordi- naire de remédier au mal auquel est su- jette la chétive constitution de la miséra- ble dont nous voyons, ces temps-ci, les aberrations si tristes et si lamentables!! Oh ciel! pitié pour la souffrance et l'in- fortune! Permettez que l'Événement ap- plique à pauvre monomaniaque le traite- ment tel que l'indication le requiert.

Lecteurs, si M. le Passepartout a de la compassion pour son épouse québécoise, (car Rétribution ou notre vieille monoma- niaque est la douce moitié de Passepar- tout) il n'y a pas à douter qu'il la menera dans les meilleures places, même dans celles contre lesquelles il a des préventions de nature! D'abord il devra engager sa vieille monomaniaque à détacher les yeux de l'objet qu'elle affectionne dans ses jongle- ries, son 1872 vierge et exempt de libé- ralisme, et pour cela, il lui montrera sans partialité tous les faits du libéralisme en Canada, il lui fera un tableau fidèle des maux affreux que le libéralisme a produits dans ce pays depuis 25 ans surtout.

Dans le cas que la mémoire ferait dé- faut à M. le Passepartout, et même pour parvenir à forcer sa bien aimée tant affli- gée à abandonner ses idées fixes, il fera bien de lui imposer l'autorité des théolo- gues les plus éminents par leur science et les plus recommandables par leur ortho- doxie.

Il serait bon, si toute fois M. le Passe- partout était assez sage pour tenter ce moyen infallible, qu'il ne dise pas à sa pauvre monomaniaque qu'elle a affaire avec Luigi. Car la vieille insensée nour- rit des préjugés déplorables contre cette imposante autorité qu'elle appelle petit Luigi du Franc-Parleur! Il faut faire attention avec cette pauvre vieille! Eh! si on peut la sauver, que je serais content, et vous aussi lecteurs!

ELZÉAR PAQUIN.
(A continuer.)

LAIT DE MAGNÈSE DE PHILLIPS
Contre l'indigestion et débilité générale.

No. 941. COUR SUPERIEURE.
Province de Québec, District de Montréal.
Dame MARIE D. H. L'HEUREUX, et vir
Demandeur,
vs.
J. N. ENORA, Défendeur,
et
Messieurs LONGPRÉ & DUGAS,
Acte. Distayant.

Il sera vendu par Autorité de Justice, par En- can Public et par suite de Saisie exécutoire, le même jour du mois d'Avril 1877, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du Défendeur en cette cause, rue Mansfield, en la Cité de Mon- tréal, tous ses biens meubles et effets, saisis par moi, huissier commis, le tout consistant en meubles, etc. qui seront vendus pour argent comptant au plus haut offrant et dernier enché- risseur.
Montréal, 9 Avril, 1877.

L. CROZE.
H.C.S.

CANADA: COUR SUPERIEURE
Province de Québec, District de Montréal.
Dame ODILE DAGENAIS, de la paroisse St. Jean-Baptiste, dans le district de Montréal, épouse de THÉOPHILE ROSE, Entrepreneur, du même lieu, demanderesse en Justice à l'effet des présentes.
Demanderesse,
vs.
Le dit THEOPHILE ROSE, du même lieu,
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été institu- ée en cette cause.
Montréal, 7 Mars, 1877.

BOURGOUIN & LACOSTE,
Avocats de la Demanderesse.

COUR SUPERIEURE.
No. 774.
Province de Québec, District de Montréal.
Avis est par les présentes donné, que DAME MARGELINE LEBEAU, de la Cité de Montréal, épouse de JOSEPH ANTOINE MAURICE, du même lieu, a été autorisée en Justice à l'effet des présentes.
Demanderesse,
vs.
Le dit JOSEPH-ANTOINE MAURICE, du même lieu,
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été institu- ée en cette cause.
Montréal, 27 Février 1877.

BOURGOUIN & LACOSTE,
Avocats de la Demanderesse.

CANADA: COUR SUPERIEURE.
Province de Québec, District de Montréal.
Dame JULIE FOURNIER, de la paroisse de Chamby, dans le district de Montréal, épouse de JOSEPH ANTOINE MAURICE, du même lieu, a été autorisée en Justice à l'effet des présentes.
Demanderesse,
vs.
Le dit JOSEPH-ANTOINE MAURICE, du même lieu,
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été institu- ée en cette cause.
Montréal, 27 Février 1877.

BOURGOUIN & LACOSTE,
Avocats de la Demanderesse.

LAIT DE MAGNÈSE DE PHILLIPS
Contre les maux de tête.

LIGNE DIRECTE
entre
BOSTON ET MONTREAL.

Route la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'ETE, COMMEN-
ÇANT LE 29 MAI 1876.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9.06 hrs. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 9.46 hrs. p.m.
TRAIN pour Waterloo de Montréal à 2.45 hrs. p.m.
L'EXPRESS DE NUIT de Montréal à 3.00 hrs. p.m., pour Boston via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; aussi pour New York via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 7.15 hrs. a.m. et à New-York via Troy à 7.00 hrs. a.m., et via Springfield à 12.30 p.m.

TRAINS POUR LE NORD et L'OUEST

EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 hrs. a.m., de Troy, à 8.30 hrs. a.m., arrivant à Montréal à 9.20 hrs. p.m.
EXPRESS-Quitté Troy, N. Y., à 8.30 a.m. ar- rivant à Montréal à 7.00 p.m. Ce train se relie à Troy avec le Fast Mail Train, quittant New- York à 4 heures du matin.
EXPRESS DE NUIT de Montréal à 6 hrs. p.m., via Lowell et New-York à 3 heures p.m., via Springfield, et via Troy, à 4.00 p.m., arrivant à Montréal à 8.45 hrs. a.m.

Les chars dorciors Pullman sont attachés au train express de nuit entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des chars dorciors de Wagner entre St. Albans et New York via Troy.
Des chars salons de Pullman sur les trains express de jour entre Montréal et Boston.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, 138, Rue St. Jacques.

J. W. HOBART,
Surint. Genl.

27 Ma 1870.

LE LAIT DE MAGNÈSE DE PHIL-
LIPS est une préparation que nous sou- mettons au jugement éclairé du public. Etant liquide et libre d'acide carbonique, il est clair et évident qu'elle seule a le droit d'être considérée comme la Magné- sive exclusive à user dans le traitement des malades. Son goût agréable et sa suavité semblable à celle du lait, la rendent très- précieuse pour les enfants et dans les dé- rangements des organes digestifs des adul- tes. A vendre chez tous les Pharmaciens.

O. DEBLOIS

FABRICANT DE

Dales, Dalleaux,
CORNICHES EN TOLE GALVANISÉE
COUVERTURES EN ARDOISE,

et autres métaux, etc.

Ouvrages en Plomb, Gaz
et Fournaises.

Bureau: 220 Rue St. Laurent,
Atelier: 270½ Rue St. Charles Borromée

MÈRES
SAUVEZ VOS ENFANTS!

Le remède le plus efficace pour la destruction des Vers qui sont encore connus sont

LES PASTILLES A-VERS
VÉGÉTALES DE DEVINS

Admises et recommandées par le Fieulité Médica- cale comme Spécifique pour tous les cas de vers intestinaux.

1877 **GRAINES**

FLEURS et de JARDINS



Nous venons de recevoir nos Graines des meilleurs cultivateurs d'Europe et de l'Amérique.

Graines de Gros Oignons Rouges.

Nous avons pris le plus grand soin possible en choisissant notre graine de gros oignons rouges et nous sommes certains de donner entière satisfaction à nos pratiques, comme le certificat suivant le montre:

MM. Devins & Bolton, 208

Des 600 graines de gros oignons rouges prises de votre provision, 540 ont produit. On ne peut désirer une meilleure preuve de la pureté et de la fraîcheur de votre graine.

LOUIS KERSE, jardinier,
JOSEPH GUILBAULT, assist. do.

Jardin d'hiver,
Carré Vigor Montréal.

Nous offrons aussi en vente aux cultiva- teurs et aux sociétés d'agriculture, des Graines de Mil et toutes espèces de Graines de Trèfle, en gros et en détail.

DEVINS & BOLTON,
Voisin du Palais de Justice,
Montréal.

6 Mars 1877.

VIN DE QUININE
DEVINS & BOLTON

MEDICINES.

AUCUN TONIQUE
n'a été aussi hautement apprécié par ceux qui souffrent de la Dyspepsie que le

VIN DE QUININE

DE **CAMPBELL,**
et aucune Médecine de nos jours

a obtenu un Succès Semblable, agissant principalement sur cet organe le plus important du système que l'on appelle

“L'ESTOMAC.”

Ce remède est d'une valeur inappréciable dans les cas où la digestion est lente, l'appétit faible et irrégulier, ainsi que dans ceux de découragement et quand le manque d'énergie vitale se fait sentir.

Des milliers de personnes peuvent attester que c'est sans contredit la meilleure

Médecine Tonique du Siècle.

Évitez les contrefaçons et rappelez-vous que le

Vin de Quinine de Campbell
est le seul qui soit original et réel.

En vente chez Gravel & Frères, coin des rues St. Laurent et Craig.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES
POUR LA
REPRISE DES COURS ÉLÉMENTAIRES.

PREMIÈRE MISE EN VENTE
DES INTÉRESSANTS

LIVRES DE LECTURE
DE M. A. N. MONTPETIT.

Adoptée par le Conseil de l'Instruction Publique dans le concours de 1874.

Seule Série approuvée par le conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec, par S. G. L'Archevêque de Québec et par N. S. les évêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.80.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME LIVRES seront mis en vente dans le courant de l'année 1876.

NOUVELLE MÉTHODE POUR AP- PRENDRE A BIEN LIRE—nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Jumeau, inspecteur d'écoles, vol. format in-12 de 96 pages, texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

NOUVEAU TRAITE ÉLÉMENTAIRE D'ARITHÉTIQUE A L'USAGE DES ÉCOLES—Deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bel- leres, instituteur, vol. format in-12 de 180 pages, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique, cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 24 pages chaque, la doz. \$0.80.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSAN- CE DU CANADA, comprenant les provin- ces de Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'île du Prince- Édouard, l'Arctique et une partie des États-Unis. TEXTE EN FRANÇAIS, format 26 par 28 pouces, coloriée, oïlée, sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50.

NOUVEL ABREGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé La Gauthier, vol. in-12 cartonné, la doz. \$4.00.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in-12, cartonné, la doz. \$1.20.

En vente chez

J. B. ROLLAND & FILS,
Éditeurs-Propriétaires.

Et chez les Libraires et les principaux marchands.

AU CLERGÉ ET AUX COMMUNAUTÉS.

Nous avons constamment en main :

Cire Blanche, Parafine, Blanc de Ba- leino, Huile d'Olive d'une qualité supérieure pour les Autels,

Veilleuses de toutes sortes,

Encens à la boîte ou à la livre.

Et nous sommes prêts à remplir toutes com- mandes que nous recevrons, et à les expédier sans délai, au plus bas prix possible.

DEVINS & BOLTON,
Pharmaciens

Voisin du Palais de Justice, Montréal.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Source de l'État. — Applications en médecine : **GRANDE GRILLE.** — Affections lymphatiques, su- ppression de la digestion, engorgement de la veine porte, obstructions vésicales, jaunisse biliaire, etc. **BOUILLON.** — Affections des voies digestives, consti- pation d'estomac, digestion difficile, insappétence, gastralgie, etc. **GRANDE GRILLE.** — Affections des reins, de la vessie, gravelle, catarrhes urinaires, goutte, diabète, albuminurie. **BOUILLON.** — Prescrite comme l'Eau de Océan.

Administration de la Compagnie concessionnaire: **PARIS, 21, boulevard Montmartre.**

EXIGER
le NOM de la SOURCE sur la capsule.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour la vente des Eaux de Vichy en Canada; le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables eaux de Sources de Vichy à \$3.00 la douzaine.

AVIS.—Nous, soussignés, membres de la Compagnie Anonyme d'Assurance contre le feu, fondée à Cham- by, Laval et Jacques-Cartier, convoquons une assemblée des membres de la susdite Compagnie d'être les directeurs. Cette assemblée aura lieu le septième jour du mois d'Avril 1877, à 8 h. du soir, à la messe du matin, dans la Salle du Major François Charon.

En foi de quoi nous avons signés :
Thomas A. Evans, F. Filiatrari, Etienne Desjardis, Au- lone Gauthier, Pierre Bonin, J. S. Charon, Edouard Trem- blay, Pierre Dubois, Charles Deniger, Ovide Dufranc.

NOUVELLE ANNONCE.

Fabrication Mécanique Brevetée

PAPIER

RIGOLLOT

ou

Moutarde en Feuilles

POUR

SYNAPISMES

Adopté par les hôpitaux de Paris, par les ambulances et hôpitaux militai- res, par la marine nationale française et par la ma- rine royale anglaise.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INTER-
NATIONALE DU HAYRE, 1868.

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION DE
PARIS, 1872.

MÉDAILLE DE BRONZE A L'EXPOSITION INTER-
NATIONALE DE TRIESTE, 1871

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE LYON, 1872.

DIPLOME D'HONNEUR A L'EXPOSITION MARITIME
DE PARIS, 1875.

Sous le nom de *Moutarde en feuilles*, j'ai innové une forme nouvelle de synapismes qui supprime tous les inconvénients attachés à l'emploi de la farine de moutarde ou cataplasme.

Au lieu des opérations multiples, désa- gréables et dispendieuses que nécessite l'application d'un synapisme par la méthode ordinaire, il suffit de mouiller une de ces feuilles en la plongeant dans l'eau ordinaire pendant une demi minute, et de l'appliquer ensuite sur la peau, pour ob- tenir le même effet qu'avec un cataplasme de moutarde. On évite ainsi de salir les linges, d'incommoder le malade et son entourage par l'odeur désagréable et la vapeur aère qui s'exhalent du cataplasme.

Voici, d'ailleurs, en quels termes les maîtres de la science caractérisent cette nouvelle forme de synapisme. Je leur laisse la parole, ne voulant pas faire moi- même l'éloge de mon invention.

P. RIGOLLOT,
Ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'École de Pharmacie,
24, avenue Victoria, Paris.

Conservé à la poudre de Moutarde toutes ses propriétés, obtenu en peu d'instants, avec facilité, un effet décisif, avec la moindre quantité possible de médicaments, voilà les problèmes que M. Rigolot a résolus de la manière la plus heureuse; aussi, son Synapisme en feuilles se trouve-t-il dans toutes les familles car la résolu- tion rapide qu'on obtient ainsi est une mé- dication d'urgence dont l'opportunité se ren- contre dans bien des maladies, etc.

A. BOUCHARDA,
Professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine.
(Annuaire de Thérapeutique.—1869, page 204.)

Sous le nom de *Moutarde en feuilles*, M. Rigolot a introduit dans la thérapeutique des synapismes extrême- ment utiles et très commodes, dont l'usage a été adopté dans les hôpitaux de Paris etc.

REGNAULD,
Professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, direc- teur de la Pharmacie centrale des hôpitaux.
(Traité de Pharmacie théorique et pratique, de Soubeyran, 6e édition, page 676.)

Le précédent Annuaire a fait connaître un des premiers cette ingénieuse invention / la moutarde en feuilles de Paul Rigolot, dont l'apparition était toute récente, et nous lui prédisions ce succès qui ne fait jamais défaut aux choses utiles, au progrès véritable.

Nous y revenons après un an d'épreuves théra- peutiques, pour constater que le nouveau Synapisme a pleinement réussi. Le corps médical tout entier l'a accueilli avec une faveur unanime.

Les inventions réellement bonnes sont si rares par le temps présent, qu'on ne s'étonnera pas de nous voir faire à celle qui a conquis notre pronostic favorable par un an d'heu- reuses expériences.

PARIS, etc.
Ancien préparateur de l'École de Pharmacie de Paris, etc.
(Annuaire pharmaceutique, 1869, page 239.)

OBSERVATION IMPORTANTE.

Le Papier Rigolot a une qualité pré- cieuse dans les cas graves, celle d'agir de suite. C'est un médicament sérieux.

Pour les enfants et les personnes déli- cates ou nerveuses, on a un moyen très simple de graduer à volonté, et suivant l'im- pressionabilité du sujet, l'action du synapisme, en interposant, suivant le cas, deux ou trois feuilles de Papier Rigolot mouillées, entre le synapisme et la peau. Un vieux lingé fin mouillé (percale ou jaconas) rem- plit le même office que le papier buvard.

Pour la vente en gros :

24, Avenue Victoria, 24, a Paris.

Pour la vente au détail : Dans toutes les Pharmacies.

AGENT POUR LE CANADA :

A. DELAU,
Montréal.

223, Rue McGill.

ORNEMENTS D'EGLISES, ETC.

MAISON CANADIENNE
D'Ornements d'Eglises!

270

Rue Notre-Dame, Montreal.

AGENTS GÉNÉRAUX Pour la Maison

AGENTS GÉNÉRAUX Pour les Célèbres

FRANCE

Statuaire Religieuse

Chemins-Croix, etc.

COUTU & LANCTOT

Constantin en Magasin VIN DE MESSIE, analysé et spécialement recom-
mandé par les Autorités Ecclésiastiques.

Huile d'Olive de première qualité, Veilleuses et Flottants de toutes sortes, Cierge, Bougies, Encens, Mérimos à Soutane, Ceintures, laine ou soie, Barettes, etc.

Pour Communiants.—Un assortiment complet de Sacs Noir, Blanc et Violet.

Pour Collèges.—Draps, Casquettes et Ceintures bleues ou vertes pour Ecoles Cotton et Toile à Draps, Couvertures de Lits, etc., etc.

Nous avons l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé, les Communautés Re-
ligieuses et le public que nous avons coché des arrangements pour la représentation de la célèbre maison SHONINGER pour leurs HARMONIUMS-ORGUES.

Ce nouvel article ajouté à notre commerce d'ORNEMENTS D'EGLISES, n'aug-
mentant pas nos dépenses, nous pouvons pour cette raison les vendre de 30 à 50 per cent meilleur marché qu'ailleurs.

Avant d'accepter cette agence, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour nous assurer que ces instruments sont les mieux finis de tous ceux qui sont offerts en vente, nous en avons déjà plusieurs de placés qui donnent une bonne satisfaction.

Des catalogues illustrés seront envoyés sur demande.
L'emballage pour chaque instrument ne coûte rien.
Pour autres informations s'adresser à

COUTU & LANCTOT,
270, Rue Notre-Dame, Montreal.

20 Juillet 1876.

EAU du D^r A. HOLTZ
POUR LA
COLORATION DES CHEVEUX

L'Eau du D^r Holtz est une composition essentiellement végétale, dont l'usage est d'une innocuité parfaite. Grâce à cette propriété qui la rend sans rivale, l'Eau du D^r Holtz ne présente jamais l'inconvénient d'im-
primer aux cheveux ces teintes exagérées et de mauvais goût que donnent la plupart des autres préparations.

Guidé par ses connaissances spéciales et de sérieuses expériences chi-
miques, le D^r Holtz est arrivé à la découverte des plantes les plus riches en sucS tinctoriaux, balsamiques et curatifs; et c'est ainsi qu'il est parvenu à composer une eau qu'on peut appeler le régénérateur par excellence de la chevelure.

Dépôt Général à Paris : V^o HOLTZ
12, RUE PAPILLON, 12

OPPRESSIONS ASTHMES NÉURALGIES
TOUX, RHUMES CATARRHES

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires.

Exiger cette signature sur chaque Cigarette.
PARIS, Vente en gros, J. ESPIC, 128, rue Saint-Lazare.
A. DELAU, agent, N^o Gill Street, 235, à Montréal. — J. E. BURKE, à Québec.



ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA
CAPITAL, 1,000,000
BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA

Président, L'Hon. JAMES SKEAD, Secrétaire, JAMES BLACKBURN,
\$50,000 EN ARGENT COMPTANT sont déposés entre les mains du Gouverne-
ment pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.



DIRECTEURS A MONTREAL:
JOHN S. HALL, Ecr. Maire, Rivière St. Pierre
L. J. CHEVREUIL, N. NELSON, H. A. NELSON & Fils
A. ALD OUMET, M.P.
A. PROUDFOOT, M.D., Occuliste, &c.
HON. M. J. GAGNON, M.P.
L. BEAUBIEN, M.P.P.
N. GAGNON, Champlain.
Cette Compagnie n'assure pas de Risques plus ha-
zardeux que les Propriétés de la Ferme et
les Résidences Privées.

G. H. PATTERSON, Agent-General,
97, RUE S. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur,
15 Mai.

ORNEMENTS D'EGLISES—LOTTERIE, ETC.

MANUFACTURE FRANCAISE
D'Ornements d'Eglises
220, Rue Notre-Dame, Montreal.

COULAZOU & BEULLAC

Dépôt de Statues et Vitreaux des Etablissements Artistiques de Bar-le-Duc (France),
approuvés par Notre Saint Père le Pape Pie IX, bref du 5 Mai 1865.

ATELIER DE

Peinture et de Decoration Religieuse
DANS LES DEPENDANCES DE L'ETABLISSEMENT.

Succursales: Lyon, Paris, Metz, Bruxelles,
Londres et Montréal.

Médailles d'or 1ère classe pour les broderies, bronzes et orfèvrerie d'Eglise aux expo-
sitions de Marseille, Montpellier et Nîmes.

Pour les vitreaux et statues religieuses, grandes médailles d'excellence aux expositions
universelles de Paris, Londres, Dublin et Sarragosse, médailles d'or
aux expositions des beaux arts Paris et Bruxelles.

Grand prix d'honneur pour les vitreaux d'église, Rome 1870, 1er prix pour la statuette
religieuse Rome 1870.

Toutes les demandes doivent être adressées à M. R. BEULLAC, directeur de la Succursale
de Montréal, 220, Rue Notre-Dame.
Montréal, 23 juin 1876.

FERRONNERIES

MAGASIN CANADIEN
DE
FERRONNERIES

H. BELIVEAU
IMPORTATEUR DE
FERRONNERIES
ET FABRICANT DE
FERBLANTERIES

193 et 195 Rue St. Paul
MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet
D'HUILLE,
TEREBENTINE,
PEINTURES,
MASTIC,
VERNIS,
VITRES,
ETC., ETC.

Poeles de toutes sortes
TELS QUE
POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux
fourneaux,
POELES DE CUISINE, à charbon
à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poëles
dont les noms suivent et jussant à justes titres,
de la plus grande renommée, tant sous le rap-
port de la commodité, que sous celui de l'élegance
et de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une amélio-
ration définitive sur ceux qui ont été vendus
l'an dernier.

L'ORIENTAL, de
Le PROTECTOR GLOBE STOVE
Le MAMMOTH HEATHER,
Le PRINCE ROYAL, sans aucun

doute le meilleur poële à Charbon de Cuisine
qui soit sur le marché,
Le NEW ERA, Poële à Charbon à bon
marché.

L'EXCELSIOR,
Le PRINCE OF WALES, Poële
double, et un assortiment considérable de Poëles
de Cuisine et de Poëles saufs, spécialement
adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrique des articles
sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa
disposition les meilleurs ouvriers. Les articles
de commerce mis en vente dans son magasin
seront

DE LA MEILLEURE QUALITE,
d'une grande variété et présenteront les patrons
les plus nouveaux.

Les ordres pour toitures ou pour réparations
des toits seront promptement exécutés, à des
PRIX EXTREMEMENT MODERES

Les ordres pourront être envoyés à son maga-
sin,

No. 193 ET 195 RUE ST. PAUL
MONTREAL.

1er Novembre, 1876. aa-1er

POELES!
FERRONNERIES!!
FERBLANTERIES!!!
CORNICHES ET
ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER
MARCHAND DE
FERRONNERIES
ET FABRICANT DE
FERBLANTERIES
EN GROS ET EN DETAIL
No 254 RUE CRAIG
ENSEIGNE DU CADENAS D'OR
MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annon-
cer à ses pratiques et au public en général qu'il
tiendra toujours, comme par le passé, le meil-
leur assortiment de Poëles de Cuisine et de pas-
sage, au nombre desquels se trouve le meilleur
Poële à Charbon de Passage, dit:

AMERICAN BASE BURNER

Manufacturé par Turnbull & Cie.
C'est le plus parfait que l'on connaisse.
M. L. J. A. attire aussi l'attention sur un
grand assortiment de
CORNICHES ET
ORNEMENTS DE RIDEAUX.
Dont les patrons défient toute compétition.

Son département de la Ferblanterie ne lui est
rien desiré. Ses ouvriers sont des plus habi-
les et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur as-
sortiment de
POELES,
FERRONNERIES,
FERBLANTERIES,
COUILLERIES,
COUCHETTES EN FER,
Etc., etc., etc.

Rendez visite à
L. J. A. SURVEYER,
No. 254 Rue Craig
MONTREAL.

1er Novembre, 1876. aa-1

NARCISSE BEAUDRY
HORLOGER
ORFEVRE ET BIJOUTIER

44, COTE ST. LAMBERT,
MONTREAL

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements
les plus sincères à ceux qu'il ont bien voulu jus-
qu'à ce jour lui offrir leur patronage.

Il annonce avec plaisir à ses amis et au public
que ses opérations lui ont permis d'augmenter
et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses
pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini
artistique avec lequel ils sont enchâssés, démol-
guent hautement de son habileté et de celle de ses
ouvriers. Toutes les variétés des pierres pré-
cieuses en usage pour les bagues, sont dans ses
vitrines où les connaisseurs auront l'avantage
de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de
la confection de toute espèce de bijoux et il en
fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des
prix défiant toute compétition.

Au nombre de ses spécialités, M. Beaudry en-
treprend la réparation des ornements d'Eglise,
et il invite tout particulièrement les membres
du clergé de cette Province à venir visiter son
établissement.

Réparations faites aux montres des membres
du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ail-
leurs.

Tout article sortant de son atelier est garanti.

PUBLICATIONS.

"Le Franc-Parleur"
ETABLISSEMENT
D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS
THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES,
ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal:
Canada ... \$3.00 par année
(Payable d'avance)
Etats-Unis (en or) ... \$3.50 "

Par numéro, ... 3 centims.
L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer
à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq
centims par trois mois en Canada, et aux Etats-
Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces:
Pour une annonce ordinaire de Naissances, de
Mariage ou de Décès, 50 centims; gratis pour nos
abonnés; pourvu que dans les deux cas elle ne
contienne pas plus de 15 mots. Informations
avis, etc. publiés dans le cours du journal par la
matière courante, 2 centims par mot pour
chaque insertion; même prix pour les nécrolo-
gies. Et pour toute annonce concernant le com-
merce, 8 centims la ligne pour la première inser-
tion, et 2 centims la ligne pour chaque insertion
subséquentes.

Les annonces doivent être envoyées avant le
Lundi et le Jeudi soir.

Toute annonce envoyée sans mentionner le
nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à
avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour des an-
nonces à long terme.

Il ne sera tenu aucun compte des écrits an-
onymes.

Les manuscrits non insérés sont déduits.

BUREAU DU "FRANCO-PARLEUR"
22, Rue St. Gabriel, Montréal.

On exécute à ce bureau les impressions de tou-
tes sortes en Français et en Anglais, tels que
PLACARDS
FACTUMS,
LIVRES,
CIRCULAIRES,
CARTES DE VISITES,
&c., &c.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

Les Lettres Funéraires reçoivent toute
notre attention et la plus grande ponctualité, au
plus bas prix.

Liste des Blancs
Vendus à ce Bureau.

AVOCATS.

Saisie-Gagerie
Déclaration sur Compte, C.C.
Déclaration sur Compte, C.S.—
Jugement de Distribution
Inscription au Mérite
Comparution
Brefs de Certiorari
Conseil à l'Enquête
Demande de Plaider

Saisie-Arrêt sur Jugement
Saisie-Arrêt avant Jugement
Opposition afin de Distraire
Affidavit pour Jugement
Subpoena, C.C.
Subpoena, C.S.
Lettres d'Avocats
Dossiers—Réponses à
Articulations de Faits

Saisie Revendication
Opposition afin de Conserver
Déclaration Hypothécaire
Inventaire de Production
Contestation d'Opposition
Motion pour Règle Nisi.

HUISSIERS.

Saisie-Exécution, française
Saisie-Exécution, anglaise
Saisie-Gagerie, française
Saisie-Gagerie, anglaise
Blanc d'Annonce, française
Blanc d'Annonce, anglaise
Avis de Vente, français
Avis de vente, anglais

Saisie au Shérif, (Meubles)
Acte de Faillite, français
Acte de Faillite, anglais
Procès-Verbaux de attachment
Saisie au Shérif, (Immeubles).

NOTAIRES.

Baux, petite forme
Baux, grande forme, français
Baux, grande forme, anglais
Blancs de Billets
Protêts pour Billets
Baux Privés, français
Transport
Cession
Contrats de Vente.

AUBERGES.

Licence pour Auberge, française
Licence pour Auberge, anglaise
Licence pour Epicerie, française
Licence pour Epicerie, anglaise.

MUNICIPALITÉS.

Rôle de Perception
Feuilles de Livre de Renvoi.

Ces Blancs sont imprimés sur bon
papier, et ne laisse rien à désirer sous le
rapport de la forme.

REMARQUES

Les correspondants sont priés de n'écrire que
pour s'adresser au public des choses intéressan-
tes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispen-
sés de faire connaître leur nom, au moins aux
rédacteurs.

Les manuscrits déposés ne sont point rendus.

Les journaux qui seront échangés, ainsi que
toutes communications se rapportant à la rédac-
tion et à l'administration du Journal, devront
être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE
OUMET, bureau du "Franco-Parleur," No 22,
Rue St. Gabriel, Montréal.

Toute personne qui nous fournira cinq abon-
nements, aura droit à la réception gratis du
Franco-Parleur, pendant un an.

LE FRANCO-PARLEUR

22, Rue St. Gabriel, Montréal.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE
DU CANADA.

180, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
Capital, - - - - - \$1,000,000.

Elle Assure les Fermes et les Résidences Privées.

AVANTAGES OFFERTS:

La compagnie est limitée par sa Charte
et n'assure rien de plus hasardeux que
les Résidences et les Propriétés des Culti-
vateurs.

Elle paie toutes pertes causées par la
foudre, que l'incendie s'en suive ou non.

Elle assure les bestiaux contre le mor-
t par la foudre, soit dans les habitations ou sur
les dépendances de l'assuré.

C'est une Institution purement cana-
dienne; ses affaires sont bornées à la
Puissance du Canada, et elle est sous
l'administration d'hommes qui depuis de
longues années se sont consacrés à cette
branche importante d'assurance et con-
naissent parfaitement les besoins de la
classe agricole.

OFFICIERS:
Wm. ANOUS, Président.
A. DESJARDINS, M. P., Vice-Président.
Edward Goff, Direc. Gérant et Sec.
J. H. SMITH, Inspecteur en-Chef.

Les personnes désirant s'as-
surer à cette compagnie dé-
vront éviter avec soin de confier
leurs affaires aux agents des
compagnies rivales, qui préten-
dent que la compagnie qu'ils
représentent est la même que
la nôtre. Nous avons entendu
dire qu'assez souvent le public avait
été victime de cette manœuvre
deshonnête.

21 Juillet 1876. aa-80

"COMPAGNIE D'ASSURANCE "NATIONALE"
(INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL - - - - - \$2,000,000
AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'A \$5,000,000.

ACTIONS: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

PRÉSIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M.P.P.
1er VICE-PRÉSIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.
2nd VICE-PRÉSIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.
SECRETAIRES—HENRY LEE, Ecr.
INSPECTEUR-EN-CHEF—CHS. D. HANSON, Ecr.
SOLLICITEUR—T. C. HATTON, Ecr.

DIRECTEURS:
ALEX. OGILVIE, Ecr., M. P. P.
WILLIAM ANGUS, Ecr.
EDWARD H. GOFF, Ecr.
DAVID SINCLAIR, Ecr.
JOHN MCGAUVRAIN, Ecr., M. P. P.
EDWARD WHITE, Ecr.
ALPHONSE DESJARDINS, Ecr., M. P.

THOMAS FOSTER, Ecr., (Echevin.)
E. H. TRUDEL, Ecr., M. D.
ALEX. SHANNON, Ecr.
THOMAS R. WOOD, (de la Compagnie
d'Assurance Etna, Toronto.
ALEX. CRAWFORD, Ecr., Windsor, Ont.
PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg, Ont.

BANQUIERS:
BANQUE D'ECHANGE DU CANADA
PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un
acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but de s'occuper des affaires
d'assurance.

Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes
et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un
but patriotique en créant des Institutions Locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si
nécessaires à son développement.

Jusqu'à présent presque toutes les affaires d'assurance au Canada, soit contre le feu, soit
sur la vie, ont été faites par des compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans
le pays, et les Canadiens comprennent d'une façon suffisante que leur orgueil national et leurs
intérêts commerciaux les poussent à favoriser les compagnies canadiennes.

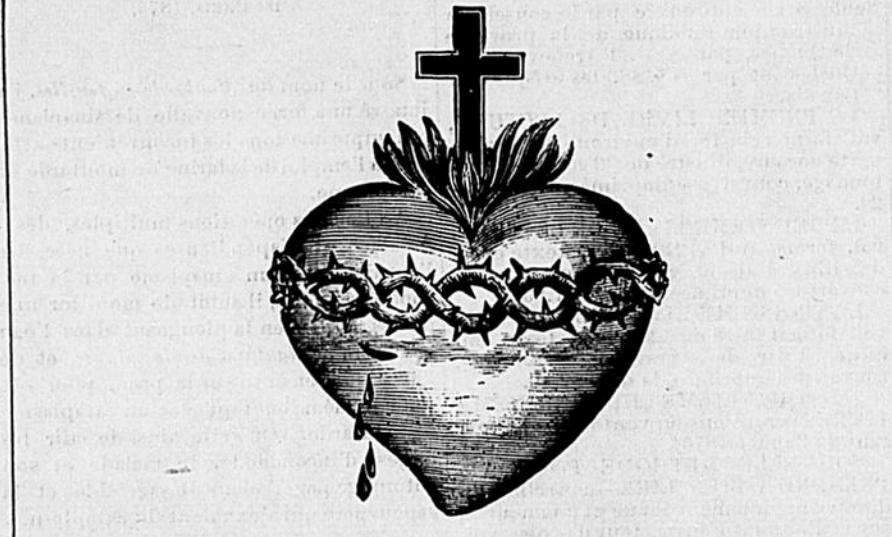
Le fonds capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 (avec pouvoir de porter son stock jusqu'à
\$5,000,000), et les actions de \$100 chaque, sont au nombre de 20,000. On demande 10 par cent au
moment de la souscription, ce qui assure \$200,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour
commencer sagement les affaires. Le reste du capital sera requis sur la demande des Directeurs,
mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouveaux appels.

Le Secrétaire dont la Compagnie s'est assurée les services est un homme qui a acquis une
expérience sérieuse des affaires dans les compagnies américaines.

On recueille maintenant des souscriptions dans toute l'étendue de la Puissance, et ses fonda-
teurs doivent commencer bientôt les affaires.

Les Livres d'Actions sont ouverts au Bureau du sousigné, No. 245, Rue ST. JACQUES, où
pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF,
Administrateur pro-tem,



Grande Loterie du Sacré-Cœur

Cette Loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le
Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Im-
maculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de
Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-
Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Oumet, de L. A. Jetté, M. P. R.
A. R. Hubert, Protonotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan,
O. J. Devlin, Alfred Laroque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance, et de Michel Stewart,
Ecr., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

Table listing lottery prizes: 1 Bourse en or de \$10,000.00, 1 do do 2,000.00, 1 do do 1,000.00, 1 do do 500.00, 5 do do 100.00, 25 do do 50.00, 50 do do 10.00, 500 lots à bâtir, valeur moyenne 500.00, 50 chausables, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or 24.00, 20 ciboires, do do 18.00, 42 calices, do do 6.00, 8 encensoirs, do do 48.00, 12 ostensoirs, do do 32.00, 12 paires de burettes, do do 6.00, 12 garnitures d'autel, do do 30.00, 290 objets, do do 3.00, 1000 do, do do 2.00, 2000 do, do do 1.00, 1 bénitier, do do 4.00. Total \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue
avec la plus stricte honnêteté, le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Vi-
siteur Provincial des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une
loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant
a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la
voies des journaux.

Le jour du tirage est fixé au quinze Août 1877.
Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.
Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du
Comité de Direction; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Di-
rection et de F. X. Cochu, Ecr., Directeur-Gérant ainsi que le cachet de la Loterie
du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévé-
rement punis.

Prix du Billet: \$1.00
Toute communication par la malle devra être adressée franc de port au Directeur-
Gérant:
F. X. COCHUE,
No. 256 rue Notre-Dame, Montréal.
jno-53

28 Juin 1876.

AUX RENTIERS!
A VENDRE!

Une personne respectable,
ayant un petit capital à offrir et
pour lequel on lui donnerait des
sûretés, trouverait, dans une belle
compagnie, à vivre confortable-
ment à la fortune du pot.

S'adresser à ce bureau.

A VENDRE
CE BUREAU:
BLANCS de LICENCES

POUR
LA COMPAGNIE
Blancs de Licence pour Auberge
Blancs de Licence pour Epicerie

AUX IMPRIMEURS et RELEURS
MAGNIQUE
MACHINE A COUPER LE PAPIER
(A la main)

De la célèbre Manufacture de Hoc.
Cette Machine, qui a coûtée \$80.00, est
en parfait ordre, et n'est vendue que pour
faire place à une machine marchant à la
vapeur.

On peut la voir fonctionner à ce
bureau, où elle est en vente.

En Vente à ce Bureau:
DERNIER
MANDEMENT
DE
MGR. IGNACE BOURGET,
disposé en tableau de manière à être conservé
par les familles catholiques de ce diocèse.